



LOISIRS ET SPORTS
NEUFCHÂTEL

Guide des parents

Loisirs et Sports Neufchâtel
Camp de jour PVE

Été 2018

INFORMATIONS IMPORTANTES

❖ Coordonnées utiles

Bureaux administratifs

Loisirs et Sports Neufchâtel inc.
Centre Charles-Auguste Savard
2155, boul. Bastien
Québec, QC G2B 1B8

Parc Saint-Louis-de-Gonzague

Pavillon Saint-Louis-de-Gonzague
2200, Rue de la Rive-Boisée Nord
Québec, QC G2C 0J1

Parc Saint-Bernard

École Saint-Bernard
1440 Blvd Bastien
Québec, Qc G2B 1S1

Parc Saint-André

Centre Charles-Auguste Savard
2155, Blvd Bastien
Québec, Qc G2K 1G6

QUESTIONS, COMMENTAIRES, PLAINTES

Informations générales – PVE

Courriel : info@lsneufchatel.qc.ca
Tél : (418) 842-2595 p.0
Télec. : (418) 842-6437

Pour rejoindre l'équipe du PVE

Tél : (418) 842-2595 p.204

❖ Rencontre de parents

Lors de cette soirée, vous aurez l'occasion de rencontrer l'animateur de votre enfant et d'obtenir les derniers détails avant le début de l'été. Vous pourrez également récupérer son t-shirt, le cadeau surprise et le calendrier des activités et sorties. **En cas d'absence, votre enfant recevra le matériel lors de sa première présence au camp de jour.**

❖ T-shirt

Tous les enfants recevront un t-shirt à l'effigie du camp de jour lors de la soirée rencontre ou lors de sa première présence au parc. Le tarif est inclus dans le coût d'inscription. Il est recommandé d'identifier le t-shirt de votre enfant. Le t-shirt est obligatoire pour les sorties. Si votre enfant l'a perdu, il vous sera possible de vous en procurer un nouveau au coût de 10\$, *selon les tailles disponibles et jusqu'à épuisement des surplus.*

❖ Absence

Le parc est de type libre-accès. Vous n'avez pas à nous aviser lorsque votre enfant sera absent du camp de jour. Aucun suivi ne sera fait lorsqu'un enfant est absent.

FONCTIONNEMENT DU CAMP DE JOUR

❖ Horaire d'une journée type

7h	à 9h	Surveillance animée pour les enfants inscrits
9h	à 9h10	Accueil des enfants et prise des présences
9h10	à 9h30	Rassemblement
9h30	à 10h30	Activités, jeux et thématiques
10h30	à 10h45	Collation et application de crème solaire
10h45	à 12h	Activités, jeux et thématiques
12h	à 13h	Dîner, prise des présences, application de crème solaire, jeux animés
13h	à 14h15	Activités, jeux et thématiques
14h15	à 14h30	Collation et application de crème solaire
14h30	à 15h30	Activités, jeux et thématiques
15h30	à 15h55	Rassemblement
16h	à 16h05	1) Les enfants qui ont l'autorisation de quitter seul partent. 2) Les parents peuvent entrer dans le gymnase, présenter leur carte de départ et quitter avec leur(s) enfant(s). 3) Les animateurs vont reconduire tous les autres enfants à la surveillance animée.
16h05	à 17h30	Surveillance animée pour tous les autres enfants.

Veuillez noter que cet horaire peut être modifié ou adapté selon le site, les activités, les thématiques, les sorties ou la météo. Des bains libres sont offerts à des heures variables pour chaque groupe. Vous recevrez un calendrier au début de l'été mentionnant les activités et sorties prévues.

❖ Procédure de départ

Enfant qui quitte seul

Si vous désirez que votre enfant quitte toujours le camp de jour **seul** à 16h, vous devez l'indiquer dans le formulaire d'inscription. L'animateur le laissera quitter à 16h. L'enfant qui a l'autorisation de quitter seul ne recevra pas de cartes de départ.

Départ à 16h

À 16h, les parents présents pourront entrer dans le gymnase, dire le mot de passe à l'animateur et quitter avec leurs enfants. À 16h05, tous les enfants restants sont reconduits à la surveillance animée. Cette période vous fera facturée.

Départ de 16h05 à 17h30

La surveillance animée commence à 16h05. À l'entrée de l'école, un animateur responsable vous demandera la carte de départ pour votre enfant et vous réclamera de signer le cartable des présences. Votre enfant sera appelé et viendra vous rejoindre à l'entrée.

*** MOT DE PASSE ***

Au moment de l'inscription, vous avez choisi un mot de passe. Il est important de retourner en prendre connaissance dans votre compte Amilia. Vous devrez le dire à l'animateur afin de pouvoir quitter avec votre enfant.

❖ Surveillance animée

La surveillance animée n'est pas incluse dans le tarif de base du camp de jour.

Période 1 : 7h à 9h
Période 2 : 16h à 17h30

Vous devez acheter des périodes afin de bénéficier du service, de préférence avant le début de l'été afin de faciliter son traitement.

Une présence équivaut à une période, donc à un total de 2 périodes par jour si votre enfant vient le matin et le soir. Il est possible de séparer un bloc de périodes entre les enfants d'une même famille.

Il est possible d'ajouter des périodes de surveillance animée au cours de l'été. Rendez-vous sur notre site Internet au www.lsneufchatel.qc.ca pour faire l'ajout. Veuillez calculer un délai de 2 jours avant que l'information soit transmise au parc de votre enfant.

Vous serez avertis lorsqu'il ne restera plus de périodes à votre dossier.

Retard à la surveillance animée

Vous devez venir chercher votre enfant avant 17h30. Pour tout retard, des frais de 10\$ par tranche de 15 minutes de retard seront facturés et payables immédiatement à l'employé en poste.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

❖ **Changement de groupe**

Afin d'accélérer le traitement des inscriptions, il ne sera malheureusement pas possible de procéder à des changements concernant l'inscription (le groupe ou le parc) de vos enfants.

❖ **Relevé 24**

Afin de recevoir le relevé 24 à la fin de l'année, vous devez avoir inscrit votre numéro d'assurance sociale dans le formulaire d'inscription. Les Relevés 24 seront envoyés par courriel en février de l'année suivante.

Si vous ne l'avez pas inscrit ou si vous avez coché la case « Refuser », aucun relevé ne vous sera envoyé.

❖ **Remboursement**

Il est possible de procéder à l'annulation de l'activité de vos enfants selon les modalités suivantes :

- Toute demande doit être remplie via le formulaire « Demande de remboursement » disponible sur notre site Internet. Vous pouvez nous le transmettre par la poste, télécopieur, courriel ou en mains propres.
- La date de **réception** de la demande sera considérée lors du calcul.
- Le remboursement sera fait au prorata du nombre de jours écoulés, moins les frais d'administration (le plus petit montant entre 10% du montant de l'inscription et 50\$). Le remboursement ne sera pas applicable rétroactivement.
- Les frais de retard (10% du montant de base à partir du 1^{er} juin) ne peuvent pas être remboursés.

PROGRAMMATION

❖ **Groupes offerts**

TouChaTou Les groupes TouChaTou vont toucher un peu à tout : sports, arts, sciences, etc.

Axés Les groupes Axés sont axés sur une thématique choisie lors de l'inscription. Ils pratiqueront leur spécialité (3-4 heures par semaine sur 2 plages-horaires) animée par un passionné du domaine.

Groupes offerts : Sports, Hockey-Balle, Cuisine, Plein Air, Art Dramatique, Danse

* Certains groupes axés ne sont pas offerts dans tous les parcs.

PAAM Le Programme d'Aspirant Assistant Moniteur est un groupe de formation pour les jeunes de 13 à 15 ans désirant devenir assistant-moniteur. Ils recevront des ateliers de formation une journée par semaine, une formation de premiers soins et d'autres ateliers. Ils effectueront deux journées de stage par semaine dans les différents groupes. Les jeunes organisent également un casse-croûte tous les vendredis midis. Le groupe PAAM est offert seulement au Parc Saint-André.

* Prendre note que tous nos assistants-moniteurs doivent avoir 15 ans au 1^{er} juin pour être embauchés. La réussite du programme PAAM ne veut pas dire que le candidat sera embauché l'été suivant.

L'Ultime Défi Le camp de l'Ultime Défi est le deuxième volet de notre camp Ado. Il est uniquement disponible à St-André. Les jeunes participeront également à

l'organisation du casse-croûte du vendredi. De plus, ils auront des sorties de plein air au courant de l'été.

SOINS DE SANTÉ

❖ Médicaments

Si votre enfant doit prendre un médicament sur ordonnance, vous devez avoir inscrit les directives dans le formulaire d'inscription. Si un membre de notre équipe d'animation doit administrer le médicament, vous devez remplir le **Formulaire d'autorisation** (disponible sur le site Internet) et le faire parvenir à l'administration dès que possible.

❖ Allergies

L'enfant ayant une allergie nécessitant l'utilisation d'un ÉPIPEN doit l'avoir en sa possession en tout temps sur lui. Aucun employé ne prendra la responsabilité de conserver l'Épipen de l'enfant, pour la sécurité de ce dernier. Il est fortement suggéré que l'enfant porte un sac s'attachant à la taille.

Vous devez également remplir le **Formulaire d'allergie sévère** (disponible sur le site Internet) et le faire parvenir à l'administration dès que possible.

❖ Sécurité

Tous les animateurs possèdent une certification de 8h en premiers soins. Il est de votre devoir de vous assurer que l'information fournie dans le formulaire d'inscription soit juste et complète. Pour tout changement dans l'état de santé de votre enfant, veuillez remplir le formulaire « **Autorisation de modification** ».

❖ Crème solaire

Nous vous demandons d'appliquer la crème solaire de votre enfant avant qu'il quitte la maison. Chaque enfant doit avoir sa propre crème solaire, aucun partage ne sera toléré. **Les animateurs ne peuvent pas appliquer la crème solaire aux enfants**, mais ils leur demanderont de le faire de 2 à 3 fois par jour.

❖ Parasites et maladies contagieuses

Au camp de jour, les enfants sont en contact étroit les uns des autres. Comme à l'école, les parasites (poux) et les maladies contagieuses se propagent très rapidement. Tout enfant dont l'état de santé est précaire ou qui est contagieux doit s'absenter du PVE jusqu'à son rétablissement.

Il est de **votre responsabilité** d'informer le responsable de parc afin que ceux-ci puissent prévenir l'ensemble des parents du site.

PROGRAMMATION

❖ Sorties

Lors des journées de sorties, votre enfant doit obligatoirement porter le t-shirt du camp de jour afin de facilement le reconnaître. Votre enfant aura la chance de participer à 3 sorties et 2 activités spéciales au cours de l'été, dont le coût est inclus dans le tarif de base du camp de jour. Si vous ne voulez pas que votre enfant participe à une sortie planifiée, vous devez le garder à la maison. Aucun enfant ne sera placé dans un autre groupe.

Les jeunes partent habituellement en sortie à 9h15. Si vous arrivez en retard et que le groupe a déjà quitté en autobus, vous devez le ramener à la maison.

En cas de pluie, veuillez consulter notre page **Facebook** [-Loisirs et Sports Neufchâtel-](#) afin de vérifier l'information, qui sera mise à jour entre 7h et 7h30.

SEMAINE DE PROLONGATION

❖ Semaine de prolongation

Deux **semaines de prolongation** sont également offertes. L'une du 25 au 29 juin, l'autre du 20 au 24 août. Ces semaines ne sont pas subventionnées par la Ville de Québec, ce qui explique son coût plus élevé. Les semaines de prolongation n'offrent pas la possibilité de s'inscrire à la journée.

Coût : 155\$/semaine

Lieu : Parc Saint-André

Horaire : 9h à 16h

*Le prix inclut les activités régulières et la surveillance animée de 7h à 9h et de 16h à 7h30

TESTS AQUATIQUES

❖ Test de nage

Enfant de 5-6 ans : Il doit porter un VFI, peu importe ses compétences aquatiques. Il devra porter un bracelet rouge pendant les périodes de piscine.

Enfants de 7 ans et plus :

- Si le parent a répondu « Oui » à la question « Est-ce que votre enfant doit porter un VFI », l'enfant n'a pas à effectuer de test de nage. Il portera un VFI pour toutes les baignades de l'été.

- Si votre enfant ne se présente à aucun test de nage, il devra porter un VFI tout l'été à la piscine et en sortie (plage). Il devra porter un bracelet rouge pendant les périodes de piscine.



**Noix et arachides
Interdits !**

DANS MON SAC À DOS

❖ Tous les jours, j'apporte

Les items suivants doivent être dans le sac à dos de votre enfant chaque jour :

- Maillot de bain et serviette de plage
- Crème solaire
- Lunch froid pour le dîner
- 2 collations
- Bouteille d'eau
- Casquette ou chapeau pour le soleil
- Imperméable et bottes (en cas de pluie)
- Souliers de course (espadrilles)
- Vêtements de rechange
- Icepacks pour la boîte à lunch

L'équipe d'animation se réserve le droit de confisquer tout objet qui peut nuire aux activités ou qui met en danger la sécurité des enfants. Les objets confisqués seront remis aux parents lors du départ. Loisirs et Sports Neuchâtel se dégage de toute responsabilité en ce qui concerne la perte ou le vol d'objets personnels.

Objets interdits au camp de jour :

- Objets de valeur (Ipod, MP3, cellulaire, Ipad, etc.)
- Jouets, cartes, jeux, etc.
- Argent (sauf le vendredi pour le casse-croûte)
- Patins à roulettes, planche à roulettes, vélos (barrer à l'extérieur)

❖ Boîte à lunch

Prévoir un repas froid, complet et équilibré pour le dîner, deux collations et une bouteille d'eau. Le vendredi, le groupe PAAM organise un casse-croûte où il est possible d'acheter des hot-dogs et autres aliments (vous devez tout de même fournir les collations). Il n'est pas obligatoire de manger au casse-croûte

❖ **Habillement**

Votre enfant doit être habillé convenablement pour le camp de jour. Il doit porter une tenue confortable et des espadrilles. Lors des activités, il est possible que les vêtements se salissent ou s'abîment rapidement. Assurez-vous qu'il ne porte pas ses plus beaux habits!

Veillez prévoir des vêtements adaptés à la température (pluie, froid, canicule, etc.). Nous suggérons fortement le port d'un chapeau ou d'une casquette.

À ÉVITER :

- Sandales, crocs et talons hauts
- Jupes et robes
- Vêtements décolletés ou laissant voir le ventre
- Vêtements avec message négatif ou violent

❖ **Objets perdus**

Il est de votre responsabilité d'inscrire le nom de votre enfant sur ses vêtements et accessoires. À l'entrée du camp de jour, les objets perdus seront affichés en tout temps. À la fin de l'été, nous enverrons les objets restants à un organisme communautaire du quartier.

CODE DE VIE

Respect des animateurs et des autres enfants :

- Je respecte les consignes pour ma sécurité et celle des autres.
- Je respecte les animateurs et les autres enfants dans mes gestes et mes paroles.
- Je participe activement aux activités proposées.
- Je m'habille convenablement pour participer aux activités (tenue sportive).
- Je laisse à la maison tout objet personnel (MP3, cellulaire, canif, jouets, figurines, jeux, etc.).

Respect de l'environnement et du matériel

- Je circule calmement dans les locaux.
- Je circule à pied dans le parc.
- Je prends soin du matériel, des locaux et je respecte mon environnement.
- Je demeure avec mon groupe en tout temps sur le site du camp de jour.
- Je dépose mes déchets dans la poubelle.
- Je respecte les règlements de la piscine.

❖ Mesures disciplinaires

Étape 1	Intervention verbale de l'animateur auprès de l'enfant
Étape 2	Retrait de l'activité et réflexion suite au geste commis. Avertissement verbal aux parents.
Étape 3	Avis écrit remis aux parents par le responsable. Celui-ci doit nous être retourné dès le lendemain, signé par les parents, afin que l'enfant puisse réintégrer son groupe. <ul style="list-style-type: none">• Ouverture d'un dossier de suivi de comportement pour l'enfant.• Établissement d'un geste réparateur en fonction du manquement.
Étape 4	Suspension de 24h ou 48h, selon la gravité du geste commis. Celle-ci s'applique dès le jour suivant. Le parent doit venir chercher l'enfant dès que la décision est prise et doit signer l' avis de suspension .
Étape 5	Expulsion du camp de jour. Celle-ci s'applique dès le jour suivant. Le parent doit venir chercher l'enfant dès que la décision est prise et doit signer l' avis de retrait définitif , selon le cas.

Le personnel du *Programme Vacances-Été* se réserve le droit d'outrepasser l'ordre de ces procédures selon la gravité de l'acte ou du comportement de l'enfant.

TOLÉRANCE ZÉRO POUR LA VIOLENCE

Nous avons une politique de tolérance zéro pour la violence au camp de jour.